



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

**Séance du lundi 12 février 2024 à 20 heures 30 minutes
CANTINE**

Convocation par mail le 08/02/2024

Présents : Mme BLOT Claudie, M. BOUSQUET Thierry, M FIAULT Nicolas Mme GOSSET Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, Mme SOULIER Laura Marie, M. TEYSSEDOU Adrien,

Procurator(s) : Mme GAJAC Paule donne procuration à M FIAULT Nicolas

Absent(s) : M. BISSIERES Sylvain Frédéric

Excusé(s) : M. VIERGE Guy, Mme GAJAC Paule

Secrétaire de séance : M. BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR

1/ Délibérations :

- 01 - Sollicitation du Préfet pour la création d’une Association Syndicale Autorisée compétente pour la Défense des Forêts Contre les Incendies sur le massif Fumélois-Monflanquinois
- 02 - Modalités de fonctionnement du Compte Epargne-Temps (C.E.T.)
- 03 - Ouverture au crédit au budget 2024
- 04 - Candidature au marché d’achat d’électricité proposé par le groupement de commandes pour « l’achat d’énergies, de fournitures et de services en matière d’efficacité et d’exploitation énergétique »
- 05 - Création de la Commission de Délégation de Service Public
- 06 - Instauration d’une caution ménage pour la location de la Salle des Fêtes par les associations
- 07 - Adhésion à la convention « Accompagnement Numérique » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne
- 08 - Poursuite du dispositif Intervenants Sociaux en Commissariat et Gendarmerie (ISCG) pour la période 2024-2026
- 09 - Achat véhicule communal
- 10 - Approbation de l’accord collectif local relatif à la protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance par le comité de pilotage et de suivi paritaire du CDG 47

2/Informations

- Accord de principe pour l’aide à l’attribution d’un logiciel de test psychologique pour le psychologue de l’Education Nationale

3/ Echanges

- Castine pour le Chemin de Quatrième
- DDT – Autorisation de défrichement de la parcelle du nouveau lotissement
- Gestion de la Salle des Fêtes
- Repas des aînés

4/ Questions diverses

1 – Délibérations :

2024_DE_01 : Sollicitation du Préfet pour la création d'un Association Syndicale Autorisée compétente pour la Défense des Forêts Contre les Incendies sur le massif Fumélois-Monflanquinois

Monsieur le Maire indique au conseil que face à la menace croissante de risque incendie, les communes se situant dans le massif forestier du Fumélois-Monflanquinois ont décidé de solliciter le préfet pour la création d'une association syndicale compétente en Défense des Forêts Contre les Incendies.

Après avoir débattu, le conseil municipal valide le principe de constitution de l'association sur le massif forestier Fumélois-Monflanquinois et de saisir le préfet pour qu'il se charge de la création de l'ASA DFCI et des démarches administratives qui en découlent. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette démarche

Vote : Adoptée (Pour : 08, Contre : 0, Abstention : 0)

2024_DE_02 : Modalités de fonctionnement du Compte Epargne-Temps (C.E.T.)

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil que la collectivité est tenue d'ouvrir le compte épargne temps au bénéficiaire du demandeur (agent de la fonction publique). Monsieur le Maire propose au conseil de valider les formulaires mis à disposition sur le site du CDG 47 :

- Demande d'ouverture d'un CET
- Demande annuelle d'alimentation d'un CET
- Information annuelle des jours épargnés et consommés sur le CET

Après avoir délibéré, le conseil autorise Monsieur le Maire à à signer tout document afférent à cette affaire

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

2024_DE_03 : Ouverture au crédit au budget 2024

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil la nécessité d'ouvrir des crédits au budget 2024 pour engager, liquider et mandater les éventuelles dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

2024_DE_04 : Candidature au marché d'achat d'électricité proposé par le groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »

Après avoir exposé les conditions du marché d'achat d'électricité proposé Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de faire acte de candidature au marché d'achat d'électricité proposé avec les conditions qui y sont attachées, et de donner mandat au président du SDEEG pour signer et notifier les marchés ou accords dont la commune sera partie prenante.

Après avoir délibéré, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

2024_DE_05 : Création de la Commission de Délégation de Service Public

Monsieur le Maire indique au conseil qu'il est nécessaire de créer cette commission qui a pour rôle l'analyse des offres des candidats à la gestion du château. Cette commission est créée pour la durée du mandat. Monsieur le Maire est président de droit de l'association. Après avoir recensé les candidatures qui s'effectuent sous forme de liste, il en ressort une liste complète (Angélique Gosset, Pauline Gajac, Laura Soulié, Thierry Bousquet, Bruno Guèdes, Nicolas Fiault) et une liste partielle (Claudie Blot). Dans le cas de listes multiples, Les membres du conseil doivent procéder à l'élection d'une liste. A l'unanimité les membres du conseil ont décidé de voter à main levée.

La liste élue est composée de : 3 titulaires (Angélique Gosset, Thierry Bousquet, Bruno Guèdes) et 3 suppléants (Pauline Gajac, Laura Soulié, Nicolas Fiault).

Vote : Adoptée (Pour : 7, Contre : 1 Abstention : 0)

2024_DE_06 : Instauration d'une caution ménage pour la location de la Salle des Fêtes par les associations

Monsieur le Maire propose au conseil d'instaurer une caution pour le ménage éventuel dans la salle des fêtes lors du prêt de la salle aux associations gavaudunoises. Monsieur le Maire précise que certaines réunions d'association se termine par un verre et/ou une auberge espagnole qui nous a obligé à faire intervenir Marion pour nettoyer.

Madame Claudie blot est contre le principe de faire payer une caution aux associations de Gavaudun. Monsieur le Maire

rappelle que ce n'est qu'une caution par chèque qui ne sera encaissé qu'en cas de ménage négligé. Le conseil est favorable à l'instauration d'une caution de 50€.

Vote : Adoptée (Pour : 7, Contre : 1, Abstention : 0)

2024_DE_07 : Adhésion à la convention « Accompagnement Numérique » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne

Monsieur le Maire indique qu'une nouvelle convention d'accompagnement numérique (remplaçant l'existante) prend effet à partir du 01 janvier 2024. Pour couvrir nos besoins en accompagnement numérique, il convient de souscrire aux forfaits « métiers » et « technologie » pour un montant de 1830€. L'adhésion à la convention est réalisée sur 3 années civiles et prendra effet à la date de la signature.

Après avoir délibéré, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec les forfaits « métiers » et « technologie ».

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

2024_DE_08 : Poursuite du dispositif Intervenants Sociaux en Commissariat et Gendarmerie (ISCG) pour la période 2024-2026

Monsieur le Maire propose au conseil de prolonger la convention pour les intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie pour une durée de 3 ans. Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un dispositif d'action sociale dont le rôle est l'accueil des personnes en détresse sociale, l'orientation vers les services adaptés et le conseil. La municipalité a déjà fait appel à leurs services. La participation financière de la commune serait de : 33.57€ pour 2024, 36.15€ pour 2025 et 38.82€ pour 2026

Après avoir délibéré le Conseil Municipal est favorable à la poursuite du dispositif ISCG de 2024 à 2026 et autorise le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

2024_DE_09 : Achat véhicule communal

Monsieur le Maire indique que le camion a été vendu pour la somme de 16 000€ (acheté en 2021 pour la somme de 17 880€). Monsieur le Maire fait remarquer au conseil que le camion était utilisé principalement pour des déplacements et que sa consommation était excessive. Une voiture (Kangoo diesel avec attelage 95000 kms) va prochainement être achetée. Monsieur le Maire demande au conseil de l'autoriser à procéder à cet achat pour un montant de 10 à 12000€ maximum.

Après avoir délibéré, le conseil est favorable à l'achat du véhicule présenté et autorise le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Vote : Adoptée (Pour : 7, Contre : 1, Abstention : 0)

2024_DE_10 : Approbation de l'accord collectif local relatif à la protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance par le comité de pilotage et de suivi paritaire du CDG 47

Monsieur le Maire indique au conseil que la collectivité peut contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents souscrivent. A ce jour la commune n'a pas mis en place une telle participation alors que la réforme de la protection sociale complémentaire introduit pour les employeurs publics une obligation de participation financière à partir de 2025 pour le risque prévoyance et 2026 pour le risque santé. Le Centre de Gestion du Lot et Garonne a engagé des démarches pour négocier et signer un accord collectif qui servira de base au cahier des charges de consultation.

Le conseil, après avoir délibéré et considérant qu'une nouvelle délibération sera nécessaire pour confirmer l'adhésion au contrat proposé par le CDG, est favorable au dispositif proposé par le CDG 47 en vue de sélectionner un organisme d'assurance et donne pouvoir au Maire pour effectuer tout acte en conséquence.

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

2- Informations

Accord de principe pour l'aide à l'attribution d'un logiciel de test psychologique pour le psychologue de l'Education Nationale : Monsieur le Maire indique que la municipalité a été sollicitée pour une participation à l'achat d'un nouveau logiciel de test pour le psychologue de l'éducation nationale intervenant dans les écoles de la communauté des communes. Cette participation serait d'un montant de l'ordre de 50 €.

Espace Naturel Sensible : Monsieur le Maire indique que les démarches entreprises en 2021 pour être labellisé Espace Naturel Sensible ont été bénéfiques et qu'une première réunion est programmée en mars. Ce label nous permettra d'obtenir des aides pour entretenir notre patrimoine naturel.

Cantine scolaire : Mme Angélique Gosset indique que le contrat de Maité se termine fin juin et que sa date de départ en retraite est en début janvier 2025. Il sera nécessaire de prolonger son contrat. Mme Angélique Gosset indique également que la reprise de la cantine en régie par la commune se passe bien et que les paiements se font directement au trésor public avec des moyens de paiements diversifiés (prélèvement, chèque, virement, ...) Le trésor public se charge également du recouvrement et des relances en cas de retard de paiement.

3 – Echanges :

Castine pour le Chemin de Quatrième : Monsieur Thierry Bousquet indique qu'à la demande d'un riverain, de la castine a été déposée à proximité du chemin en amont de la zone goudronnée. Le demandeur s'est proposé pour l'étendre et boucher les trous en formation.

DDT – Autorisation de défrichement de la parcelle du nouveau lotissement : Monsieur Thierry Bousquet signale que suite à la demande de défrichement déposée dans le cadre du projet d'aménagement du lotissement en face le hameau des Grandes Châtaigneraies, la Direction Départementale des Territoires (DDT) a donné son accord mais conditionné par l'obligation de reboiser le double de la superficie de la parcelle concernée. La possibilité de se libérer de cette obligation est possible en versant une indemnité de 17234.60 € au fonds stratégique de la forêt et du bois. Cette somme sera mise en recouvrement automatiquement en décembre 2024 si nous ne nous manifestons pas. Nous avons exprimé notre désaccord en adressant un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet.

Gestion de la Salle des Fêtes : Monsieur le Maire signale que nous avons des difficultés à assurer les états des lieux d'entrée / sortie lors de la location de la salle des fêtes. Nous devons réfléchir à une organisation qui permette la réalisation des états des lieux.

Plusieurs pistes sont avancées : fixer des jours et heures fixes pour les états des lieux ? impliquer certains employés, ...

Repas des aînés : Monsieur le maire indique qu'il faut programmer le traditionnel repas offert aux aînés de notre commune. La date du 16 mars est retenue et Monsieur le Maire contactera le traiteur. Madame Pauline Gajac se chargera de la réservation de la salle des fêtes, de recenser les bénéficiaires et de préparer le courrier à leur adresser. Monsieur le Maire précise que les conjoints des bénéficiaires sont également invités.

Permanence UDAP : Monsieur T Bousquet indique qu'une permanence de L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) est prévue le jeudi 14 mars. Les personnes ayant besoin d'échanger sur un éventuel projet en zone classée peuvent prendre rendez vous auprès du service urbanisme de la communauté des communes. Le message sera diffusé dans « Gavaudun Infos »

4 – Questions diverses

Travaux de charpente / menuiserie : Monsieur Thierry Bousquet indique qu'il est difficile de faire intervenir dans des délais raisonnables des charpentiers. Il demande l'avis du conseil concernant la possibilité de s'adresser à Damien Gosset, charpentier installé sur la commune. Madame Angélique Gosset sort de la salle pendant les échanges. Le conseil est favorable si les règles de déontologie sont respectées. Monsieur Thierry Bousquet posera la question au déontologue dédié aux élus de la commune.

Pot de fleurs : Madame Angélique Gosset indique que les pots de fleurs rouges installés dans le village sont délavés et même cassés pour certains et propose de les remplacer en sachant que l'Architecte des Bâtiments de France n'est pas favorable au remplacement à l'identique (plastique Rouge). Madame Angélique Gosset propose de les remplacer par des demi tonneaux en bois et d'en placer à hauteur des ralentisseurs pour éviter que les véhicules roulent sur le parking de l'école.

Escalier Mairie : Monsieur Thierry présente un devis pour la rénovation complète de l'escalier en pierre de la mairie dont de nombreuses pierres sont gelées. Le devis se monte à 58000 €. Dans un premier temps une réparation pour sécuriser sera réalisée.

Caravane aux abords du village : La préfecture, prévenue par une courageuse lettre anonyme, nous demande de faire le nécessaire pour faire enlever cette caravane placée dans un pré de la Filature coté route de la cambe de l'homme. La municipalité a prévenu le propriétaire et lui a proposé de l'aider à la sortir dès que le sol sera praticable.

Travaux élagage bords de Lède : Le SMAVLOT a engagé des travaux d'élagage. Il était prévu, à hauteur du terrain de pétanque, d'éclaircir pour améliorer la vue sur la Léproserie depuis la place mais le résultat paraît peu satisfaisant. Monsieur Thierry Bousquet contactera le SMAVLOT pour voir s'il est possible d'intervenir à nouveau dans cette zone.

Panneaux : Madame Claudie Blot demande si les panneaux « patrimoine » et « règlement cimetière » sont arrivés. La réponse étant négative, elle se propose de rappeler l'imprimeur pour relancer.

Réunion inter-associations : Madame Claudie Blot demande le but de cette réunion. Monsieur le Maire indique que cette réunion annuelle est faite pour créer du lien entre les associations, pour que les associations s'entendent sur un calendrier de manifestation, et fassent remonter leurs besoins à la mairie. Madame Claudie Blot indique qu'aucun compte-rendu de la dernière réunion n'a été effectué et que, l'association du château ne peut effectuer sa programmation en l'absence d'information. Monsieur le Maire indique qu'effectivement le compte rendu ne serait pas sorti mais que les informations sont disponibles auprès des autres associations. Monsieur Nicolas Fiault précise que 2 personnes de l'association du château étaient présentes à la réunion (Françoise Bousquet, Guy Morala) et donc toutes les informations étaient connues et à disposition de l'association.

Commission communale des impôts directs : Madame Claudie Blot exprime son souhait de faire partie de cette commission. Monsieur le Maire indique qu'il n'est pas opposé à sa demande et qu'il va vérifier la possibilité d'intégration d'un nouveau membre.

Monsieur le Maire lève la séance à 23h11.